



Catégorie

**A**

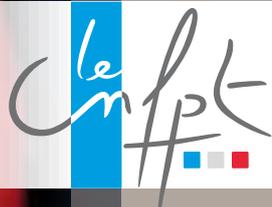
# INGÉNIEUR EN CHEF TERRITORIAL

**BILAN DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE**

---

SESSION 2013

---



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT

Catégorie

**A**

# INGÉNIEUR EN CHEF TERRITORIAL

**BILAN DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE**

---

SESSION 2013

---

# SOMMAIRE

<b>OBSERVATIONS GÉNÉRALES</b> .....	<b>3</b>
<b>I. COMPOSITION DES JURYS</b> .....	<b>3</b>
1) CONCOURS EXTERNE .....	3
2) CONCOURS INTERNE .....	4
<b>II. CORRECTEURS</b> .....	<b>4</b>
1) CONCOURS EXTERNE .....	4
2) CONCOURS INTERNE .....	5
<b>III. EXAMINATEURS</b> .....	<b>7</b>
<b>IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY</b> .....	<b>8</b>
<b>V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES</b> .....	<b>9</b>
1) CONCOURS EXTERNE .....	9
2) CONCOURS INTERNE .....	9
<b>VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS</b> .....	<b>11</b>
1) CONCOURS EXTERNE .....	11
2) CONCOURS INTERNE .....	11
<b>VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES</b> .....	<b>13</b>
1) CONCOURS EXTERNE .....	13
2) CONCOURS INTERNE .....	15
<b>DONNÉES STATISTIQUES</b> .....	<b>16</b>
<b>VIII. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS</b> .....	<b>16</b>
<b>IX. CANDIDATS INSCRITS</b> .....	<b>16</b>
<b>X. CANDIDATS PRÉSENTS</b> .....	<b>16</b>
<b>XI. CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR</b> .....	<b>16</b>
<b>XII. PROFIL DES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR</b> .....	<b>17</b>
<b>XIII. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ</b> .....	<b>20</b>
1) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVE PAR LES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR .....	20
2) RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ .....	22
<b>XIV. CANDIDATS ADMISSIBLES</b> .....	<b>23</b>
<b>XV. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES</b> .....	<b>23</b>
<b>XVI. ÉPREUVES D'ADMISSION</b> .....	<b>25</b>
1) RÉPARTITION DES CANDIDATS PRÉSENTS SELON LEURS CHOIX DE MATIÈRES .....	25
2) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVE .....	26
3) MOYENNE GÉNÉRALE PAR CONCOURS .....	27
4) RÉSULTATS D'ADMISSION .....	27
<b>XVII. LAURÉATS</b> .....	<b>28</b>
1) CONDITIONS D'ACCÈS .....	28
2) RÉPARTITION DES CANDIDATS SELON LEURS CHOIX DE MATIÈRES .....	28
<b>XVIII. PROFIL DES LAURÉATS</b> .....	<b>29</b>

Le concours d'ingénieur en chef territorial session 2013 a été ouvert par arrêté du président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 29 mars 2013.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

**Concours externe : 24 postes**

**Concours interne : 16 postes**

La période de retrait des dossiers d'inscription était fixée du lundi 3 juin au vendredi 28 juin 2013 avec une date limite de dépôt des dossiers fixée au vendredi 5 juillet 2013.

Le jury s'est réuni le vendredi 6 septembre 2013 afin de choisir les sujets des épreuves écrites.

L'épreuve écrite du concours externe s'est déroulée le mardi 15 octobre 2013 et les épreuves du concours interne du mardi 15 au mercredi 16 octobre, dans l'un des centres d'écrits au choix des candidats (Paris, Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Lyon, Fort-de-France et Saint-Denis-de-la-Réunion)

L'admissibilité a été prononcée par le jury le jeudi 12 décembre 2013.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

Concours interne : du 3 au 6 février 2014

Concours externe : du 17 au 21 février 2014

La réunion d'admission s'est tenue le vendredi 28 février 2014.

## I. COMPOSITION DES JURYS

### 1) CONCOURS EXTERNE

<b>Président</b>	<b>Monsieur Patrick GUEVEL</b> Ingénieur en chef territorial - Directeur général des services techniques - Ville de Nice (06)
<b>Suppléant</b>	<b>Monsieur Dominique BODET</b> Administrateur territorial - Ancien directeur général des services - Ville de Clermont-Ferrand (63)
<b>Élus locaux</b>	<b>Madame Dominique DE FACCIO</b> Adjointe au maire - Ville de Lisieux (14)
	<b>Monsieur Eric JEANSANNETAS</b> Vice-président - Conseil général de la Creuse (23)
	<b>Madame Roselyne LEFRANCOIS</b> Adjointe au maire - Ville de Rennes (35)
<b>Fonctionnaires territoriaux</b>	<b>Monsieur Michel GENNESSEUX</b> Ingénieur en chef territorial - Directeur général adjoint chargé de l'aménagement et du développement des territoires - Conseil général de l'Aisne (02)
	<b>Madame Agnès MONTALVILLO</b> Administrateur territorial - Ville de Poitiers (86)
	<b>Monsieur Patrick GUEVEL</b> Ingénieur en chef territorial - Directeur général des services techniques - Ville de Nice (06)

<b>Personnalités qualifiées</b>	<b>Monsieur Jean-Marc VERCHERE</b> Ingénieur en chef territorial (en retraite) - Communauté d'agglomération d'Angers (49)
	<b>Madame Florence LERIQUE</b> Responsable du Master 2 Droit et science politique, Droit et administration des collectivités territoriales - Université de Bordeaux IV (33)
	<b>Monsieur Dominique BODET</b> Administrateur territorial - Ancien directeur général des services - Ville de Clermont-Ferrand (63)

## 2) CONCOURS INTERNE

<b>Président</b>	<b>Monsieur Patrick GUEVEL</b> Ingénieur en chef territorial - Directeur général des services techniques - Ville de Nice (06)
<b>Suppléant</b>	<b>Monsieur Dominique BODET</b> Administrateur territorial - Ancien directeur général des services - Ville de Clermont-Ferrand (63)
<b>Élus locaux</b>	<b>Madame Roselyne LEFRANCOIS</b> Adjointe au maire - Ville de Rennes (35)
	<b>Madame Marie-Josée SALAT</b> Adjointe au maire - Ville de Grenoble (38)
	<b>Monsieur Pierre TOUCHARD</b> Vice-président - Conseil général de la Sarthe (72)
<b>Fonctionnaires territoriaux</b>	<b>Madame Christine BLANDEL</b> Ingénieur en chef territorial - Ville de Marseille (13)
	<b>Monsieur Patrick GUEVEL</b> Ingénieur en chef territorial - Directeur général des services techniques - Ville de Nice (06)
	<b>Monsieur Patrick JOUIN</b> Administrateur territorial - Ancien directeur général des services
<b>Personnalités qualifiées</b>	<b>Monsieur Jean-Marie REYNAUD</b> Directeur général des services - Ville d'Aix-en-Provence (13)
	<b>Madame Marie GLOC</b> Conservateur en chef du patrimoine - Conseil général de la Moselle (57)
	<b>Monsieur Dominique BODET</b> Administrateur territorial - Ancien directeur général des services - Ville de Clermont-Ferrand (63)

## II. CORRECTEURS

### 1) CONCOURS EXTERNE

#### Rédaction d'une note de synthèse

**Monsieur Patrick BUONOMANO**  
Ingénieur territorial - Ville de Nîmes

**Monsieur Patrick GUEVEL**  
Ingénieur en chef territorial - Ville de Nice

**Monsieur Guy CARRIEU**  
Administrateur territorial - Conseil général de la Marne

**Madame Florence LERIQUE**

Maître de conférences en droit public – Université Bordeaux IV

**Madame Dominique DE FACCIO**

Adjointe au maire de Lisieux

**Madame Agnès MONTALVILLO**

Administrateur territorial – Ville de Poitiers

**Monsieur Christophe GUERRE GENTON**

Ingénieur territorial – Communauté d'agglomération du Calaisis

**Monsieur Michel GENNESSEAU**

Ingénieur territorial – Conseil général de l'Aisne

## 2) CONCOURS INTERNE

### Rédaction d'une note de synthèse

**Monsieur Dominique BODET**

Administrateur territorial, ancien DGS – Ville de Clermont-Ferrand

**Monsieur César GONZALEZ**

Ingénieur territorial – Conseil général du Cher

**Madame Laurence BREUS**

Ingénieur territorial – Syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée du Ru de Marivel

**Monsieur Bruno ROMOLI**

Directeur général des services – Communauté d'agglomération de Chalon Val de Bourgogne

**Monsieur Régis CEGLARSKI**

Ingénieur territorial – Communauté urbaine de Dunkerque

**Madame Catherine ALFARROBA**

Adjointe au maire – Ville de Clichy La Garenne

**Madame Véronique MATHIAS**

Ingénieur territorial – Ville de Quimper

**Monsieur Maurice-Pierre PLANEL**

Administrateur civil – Inspection générale des affaires sociales

### Analyse d'un document portant sur l'une des 14 options

#### CONSTRUCTION ET BÂTIMENT

**Monsieur Joseph SALAMON**

Ingénieur territorial – Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

**Monsieur Vincent COGNEE**

Ingénieur territorial – Communauté urbaine de Strasbourg

#### CENTRES TECHNIQUES

**Monsieur Gilles FRIDERICH**

Ingénieur territorial – Ville de Metz

**Monsieur Christian LEGRAND**

Ingénieur territorial (en retraite) – Ville de Lyon

#### LOGISTIQUE ET MAINTENANCE

**Monsieur Eric FISCHER**

Ingénieur territorial – Ville de Strasbourg

**Monsieur Francis ASSAILLY**

Ingénieur territorial – Communauté d'agglomération Reims Métropole

#### VOIRIE, RÉSEAUX DIVERS

**Monsieur René VRIGNAUD**

Ingénieur territorial (en retraite) – Ville de Nantes

**Monsieur Dominique JAUMARD**  
Ingénieur territorial - Ville de Montpellier

#### DÉPLACEMENTS ET TRANSPORTS

**Monsieur Christophe DARIES**  
Ingénieur territorial - Communauté urbaine Marseille Provence Métropole

**Monsieur Philippe TARDY**  
Ingénieur territorial - Conseil général d'Eure-et-Loir

#### SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES

**Monsieur Pierre PATET**  
Colonel de Sapeur-Pompier professionnel - SDIS d'Ille-et-Vilaine

**Monsieur Eric PELISSON**  
Administrateur territorial - Directeur de la Formation - ENA

#### HYGIÈNE, LABORATOIRE, QUALITÉ DE L'EAU

**Monsieur Marc AUBRY**  
Ingénieur territorial - Syndicat départemental énergie du Morbihan

**Monsieur Jean-Jacques LABAT**  
Ingénieur territorial - Conseil général du Morbihan

#### DÉCHETS, ASSAINISSEMENT

**Monsieur Guy HUMBERT**  
Ingénieur territorial - Ville de Haguenau

**Madame Virginie CHAMBARD**  
Consultante - Ville de Montpellier

#### SÉCURITÉ DU TRAVAIL

**Monsieur Jean-Marie RUMPLER**  
Ingénieur territorial - Conseil général du Bas-Rhin

**Monsieur Elie MAROGLU**  
Ingénieur territorial - Ville de Lyon

#### URBANISME

**Monsieur Bernard LENSEL**  
Ingénieur territorial - Communauté urbaine de Lyon

**Monsieur Eric CITERNE**  
Ingénieur territorial - Reims Métropole

#### PAYSAGE, ESPACES VERTS

**Monsieur Jérôme PIGE**  
Ingénieur territorial - Communauté urbaine de Bordeaux

**Monsieur Patrick BERGER**  
Ingénieur territorial - Directeur Paysage et Biodiversité - Ville de Montpellier

#### SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

**Monsieur Marc VANEECKHOUTTE**  
Ingénieur territorial - Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais

**Monsieur Nicolas LUBAR**  
Ingénieur territorial - Communauté d'agglomération de la région belfortaine

## RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

### Monsieur Nicolas LUBAR

Ingénieur territorial – Communauté d'agglomération de la région belfortaine

### Monsieur Gilles PARISOT

Ingénieur territorial – Ville de Montbéliard

## SIG, TOPOGRAPHIE

### Monsieur Yves MEO

Ingénieur territorial – Communauté urbaine de Marseille Provence Métropole

### Monsieur Thomas POUCHIN

Ingénieur territorial – Communauté urbaine de Nantes Métropole

## Épreuve facultative de langue vivante étrangère

### ALLEMAND

#### Madame Danièle DUBOIS

Maître de conférences (en retraite) – Université de Paris VI

#### Madame Christine DEMAISON

Maître de conférences – Université Pierre et Marie Curie – Paris VI

### ANGLAIS

#### Madame Brigitte BARRY

Maître de conférences, enseignant chercheur – Université de Nanterre La Défense

#### Madame Cécile BIRKS-RAISSEIX

Maître de conférences – Université de Nanterre La Défense

### ITALIEN

#### Monsieur Paolo MODUGNO

Enseignant, Institut d'études politiques – Paris

#### Madame Norma ROMANELLI

Professeur d'italien au service formation de la Chambre de commerce italienne pour la France

## III. EXAMINATEURS

<b>Allemand</b>	<b>Madame Christine DEMAISON</b> Maître de conférences, université de Paris VI Pierre et Marie Curie
	<b>Madame Danièle DUBOIS</b> Maître de conférences (en retraite), université de Paris VI
<b>Anglais</b>	<b>Madame Brigitte BARRY</b> Maître de conférences, enseignant chercheur, université de Nanterre La Défense
	<b>Madame Cécile BIRKS</b> Maître de conférences, université de Nanterre La Défense
<b>Espagnol</b>	<b>Madame Patricia CHIROT</b> Chargée d'enseignement à l'université de Bourgogne
	<b>Madame Julia Elena SERPA DURAN</b> Formatrice et traductrice indépendante, Paris
<b>Italien</b>	<b>Madame Norma ROMANELLI</b> Professeur d'italien au service formation de la Chambre de commerce italienne pour la France
	<b>Monsieur Paolo MODUGNO</b> Enseignant, Institut d'études politiques de Paris

## IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY

Moi-même lauréat du premier concours externe d'ingénieur en chef, organisé par le CNFPT en 1991 et membre du jury du deuxième concours en 1993, j'ai pu constater des évolutions très importantes dans la gestion de ce concours et de ses suites.

Les conditions d'accès au concours externe sont beaucoup moins exigeantes qu'auparavant ; au premier concours, seuls pouvaient participer les ingénieurs diplômés de certaines écoles ou disposant d'une double compétence en bac + 5, aujourd'hui les pères et mères de 3 enfants peuvent concourir sans condition de diplôme.

De même les lauréats du premier concours devaient effectuer une formation de 13 semaines ainsi qu'un stage en collectivité avant de pouvoir être titularisés. Cette formation s'appuyait partiellement sur un tronc commun effectué avec les lauréats du concours d'administrateur à Fontainebleau.

À ce jour, aucune formation post concours n'est prévue pour les lauréats, ce qui est très regrettable.

Il est à noter également que les candidats au concours externe sont de faux externes ou des vrais internes, il y a donc peu d'évolution sur cette situation par rapport à 1991, ce qui pose le problème du double concours externe et interne et interpelle sur la pertinence d'avoir deux jurys de concours différents.

S'agissant du concours 2013, le jury associait trois collègues :

- le collègue des élus, exerçant des mandats dans des grandes villes françaises ou des conseils généraux. Ce collègue, lors des épreuves orales, a cherché à connaître les sensibilités de chaque candidat sur les grandes politiques locales, puis apprécier la réflexion des candidats sur la relation élu-fonctionnaire ;
- le collègue des fonctionnaires territoriaux composé d'une part d'ingénieurs en chef exerçant des fonctions de direction générale dans des grandes collectivités et, d'autre part, d'administrateurs également en fonction de direction générale. Ce collègue a surtout cherché, lors des épreuves orales, à connaître les capacités des candidats à exercer des fonctions de direction générale de services techniques de + de 40 000 habitants ou des fonctions d'encadrement supérieur dans des collectivités de grande taille ;
- le collègue des personnes qualifiées associait des professionnels du monde territorial à des universitaires. La présence d'un conservateur en chef du patrimoine pour le concours interne a donné une dimension culturelle supplémentaire aux entretiens avec le jury. Cette présence est à renouveler pour les concours futurs.

Le jury a été amené à se prononcer lors des différentes phases du concours :

- choix des sujets pour l'écrit,
- délibération d'admissibilité,
- proposition et choix des sujets pour l'oral,
- épreuves orales des deux concours (externe et interne),
- délibération pour l'admission et la fixation de la liste d'aptitude.

Afin d'assurer la cohésion des jurys et de fédérer ses membres autour d'objectifs discutés et partagés sur l'évaluation des candidats à réussir, le CNFPT a organisé un séminaire d'une journée. Ce séminaire, très utile, a permis d'établir pour les épreuves orales une grille d'analyse très précise et surtout permis l'émergence d'une dynamique de groupe, qui fut très appréciable lors des épreuves orales.

Chaque membre du jury a mis à la disposition du collectif ses connaissances et ses expériences, pour permettre d'apprécier le mieux possible chaque candidat.

De même, chaque membre du jury s'est efforcé de respecter les appréciations de ses collègues pour dégager la quasi-unanimité dans la notation des épreuves orales.

Le choix des épreuves écrites orienté, pour le sujet général, sur la préservation de l'environnement devait permettre aux candidats de s'exprimer sur un sujet d'actualité quelque peu extérieur à leurs compétences professionnelles.

En qualité de Président, j'ai souhaité participer à la correction des épreuves écrites. Ainsi, sur la quarantaine de copies lues, j'ai constaté un niveau de production des candidats très inégal. Si la note de synthèse était à peu près maîtrisée par une majorité de candidats, la note stratégique était très insuffisante dans la plupart des copies. Cette note transmise à un président d'EPCI ne lui aurait pas permis de définir une stratégie à développer et un plan d'action à mettre en œuvre. Sur la quarantaine de copies corrigées, j'ai retenu deux points à 8 copies pour les nombreuses fautes d'orthographe, cette situation est inadmissible à ce niveau.

Lors de la réunion d'admissibilité, le jury a souhaité déclarer admissibles à l'oral 43 candidats pour le concours externe pour 24 postes à pourvoir et 34 candidats pour 16 postes à pourvoir pour le concours interne.

La phase d'admission, avec l'épreuve orale, a été le temps fort de ce jury. Le jury s'était préparé, lors du séminaire à cet oral, par la création d'une grille d'analyse des candidats, puis au cours d'échanges par mail multiples, à définir les questions à poser et aux diverses mises en situation à proposer.

Au cours de chaque audition des candidats, le jury s'est organisé de manière différente avec un animateur, un maître du temps et deux notateurs qui devaient apprécier les prestations effectuées. À chaque candidat les rôles attribués à chaque membre variaient.

Ce schéma d'organisation a permis à chaque membre du jury de participer pleinement aux oraux.

L'épreuve orale s'est déroulée suivant un tempo très précis :

- 5 minutes de présentation du candidat
- 10 minutes d'exposé sur le sujet tiré au sort
- 25 minutes de conversation avec le jury

Les durées de chaque séquence ont été strictement respectées grâce à l'action du maître du temps.

La première question du jury, posée par l'animateur, résidait en une mise en situation, chaque membre du jury devait ensuite obligatoirement pour chaque candidat poser une question.

Enfin, les deux premiers notateurs, qui différaient chaque fois, donnaient leur avis qui servait de référence aux membres du jury.

Il s'agissait pour le jury d'apprécier les qualités de chaque candidat pouvant leur permettre d'accéder à la haute fonction publique territoriale à vocation technique et distinguer dans la mesure du possible leur potentiel d'évolution.

La grille d'évaluation élaborée au cours du séminaire reprenait trois items différents. Au cours de l'entretien, le jury a aussi cherché à appréhender, pour chaque candidat :

- ses capacités managériales,
- ses qualités humaines,
- sa compréhension des enjeux liés à la gestion territoriale.

Lors du jury d'admission qui s'est réuni dans la continuité des épreuves orales, celui-ci a cherché à respecter le niveau élevé demandé aux candidats, il a exigé une moyenne supérieure à 12 pour déclarer les candidats lauréats.

Au regard de la globalité du concours et des exigences régulièrement exprimées pour les fonctions d'ingénieur en chef, il a été décidé de ne pourvoir qu'une partie des postes ouverts au concours, soit :

- 12 sur 24 au concours externe soit 50 %,
- 11 sur 16 au concours interne soit 69 %.

Je tiens à remercier le CNFPT pour la qualité de l'organisation et les membres du jury pour leur présence et leur engagement ; enfin féliciter les candidats qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Patrick GUEVEL  
Président du jury 2013

## V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES

### 1) CONCOURS EXTERNE

#### Rédaction d'une note de synthèse

Recommandations pour prendre en compte, à l'échelle d'un territoire péri-urbain, la biodiversité dans les outils de planification.

### 2) CONCOURS INTERNE

#### Rédaction d'une note de synthèse

Recommandations pour préparer la communauté d'agglomération à la nouvelle génération de programmes opérationnels 2014/2020 des fonds structurels européens.

## **Analyse d'un document portant sur l'une des 14 options**

### CONSTRUCTION ET BÂTIMENT

Programme et suivi de la construction de 60 logements sociaux confiés à un bailleur social dans le cadre d'une ZAC communale de 200 logements, visant une opération exemplaire à la fois au niveau architectural, urbanistique et environnemental.

### CENTRES TECHNIQUES

Mutualisation de centres techniques municipaux avec un centre technique intercommunal.

### LOGISTIQUE ET MAINTENANCE

Propositions et réflexion approfondie sur les modes de gestion et de maintenance, tant au point de vue performance énergétique qu'au niveau de la politique de maintenance, concernant l'agrandissement et la rénovation à haute performance énergétique d'un grand équipement complexe de la collectivité.

### VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

Aménagement numérique du territoire déploiement du très haut débit à travers le patrimoine routier départemental.

### DÉPLACEMENTS-TRANSPORTS

Autorités organisatrices de la mobilité durable. Mission de veille des évolutions législatives dans le cadre de l'acte III de la décentralisation.

### SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES

Analyse critique de la situation des conseils municipaux, suite à l'adoption en cours de leur DICRIM, faisant apparaître des risques d'inondation, d'effondrements de terrain, sismiques, industriels et TMD.

### HYGIÈNE-LABO-QUALITÉ DE L'EAU

Qualité des eaux et risques sanitaires.

### DÉCHETS ET ASSAINISSEMENT

Passage en régie d'un service d'assainissement collectif.

### SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Rapport sur la problématique de l'addiction et le travail.

### URBANISME

Analyse des enjeux stratégiques d'une politique locale de l'habitat dans le cadre d'une structure intercommunale d'agglomération.

### PAYSAGES ET ESPACES VERTS

Analyse des différentes solutions de gestion des espaces. Enjeux de protection de la ressource en eau.

### SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Analyse critique sur l'apport des technologies numériques au service de l'amélioration des relations entre l'administration et ses usagers.

### RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Très haut débit dans les collectivités territoriales, quelle stratégie adopter ?

### SIG-TOPOGRAPHIE

Analyse globale de la problématique des échanges de données géographiques entre les collectivités et les acteurs externes.

## Épreuve écrite de langue vivante étrangère (facultative)

### ALLEMAND

Dolmetscher für Gehörlose  
(Spiegel Online, 27/12/2013)

### ANGLAIS

Advances in rail and metro transport pinned on technology, by Mark Odell  
(Adapted from *Financial Times*, May 27, 2013)

### ITALIEN

Da clandestino a campione di scacchi  
(Francesco Tortora, « *La Repubblica* », 21 luglio 2012)

## VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS

### 1) CONCOURS EXTERNE

#### Rédaction d'une note de synthèse

Le niveau des copies est dans l'ensemble très décevant. Les analyses sont fréquemment trop rapides, ou à l'inverse truffées de commentaires inappropriés. Toutes les informations n'ont pas été exploitées conduisant ainsi à formuler des propositions « bancales », à quoi s'ajoute l'incapacité de trop nombreux candidats à formuler des méthodes d'actions précises, concrètes et adaptées au sujet. La partie « propositions » est le plus souvent bâclée par une mauvaise gestion du temps, un manque de méthodologie et/ou par méconnaissance du positionnement attendu d'un dirigeant territorial.

D'une manière générale, peu de candidats ont démontré leur capacité à aider les élus dans leur prise de décision.

### 2) CONCOURS INTERNE

#### Rédaction d'une note de synthèse

Un sujet d'actualité, sans difficultés particulières.

Dans l'ensemble, le niveau est plutôt faible/moyen. Les candidats semblent avoir du mal à comprendre le rôle d'un ingénieur en chef et à définir le cadre stratégique de leurs propositions. Des questions de méthode et d'approche du dossier, très peu de candidats ont su contextualiser le sujet. Aucun n'a su correctement problématiser la question. D'où de réelles difficultés pour construire un argumentaire et le démontrer. La majorité des copies ne comportent pas de plan clairement structuré, et ne présentent pas les qualités rédactionnelles attendues d'un cadre A+.

#### Analyse d'un document portant sur l'une des 14 options

##### CONSTRUCTION ET BÂTIMENT

Le sujet était bien adapté à l'option.

Le niveau des copies de cette année est faible voire très faible. Pas de copie éblouissante et les notes qui sont bien traitées en première partie sont en général passables sur la seconde.

##### CENTRES TECHNIQUES

Sujet très intéressant et bien posé, représentatif d'un futur ingénieur en chef.

De bons devoirs dans l'ensemble. Une certaine cohérence entre les copies. Cependant, globalement, il semble apparaître un manque de propositions innovantes et dynamiques.

L'approche projet avec une méthodologie claire est assez peu déployée pour l'ensemble.

Les plans et introductions sont plutôt bien structurés. Les contextes, enjeux et problématiques sont posés dans la majorité des cas.

## LOGISTIQUE ET MAINTENANCE

Sujet très intéressant, d'actualité et qui correspond aux préoccupations du moment.

Cependant, certains candidats ont manqué de hauteur dans la rédaction de leurs copies. Ils ne se sont pas positionnés en tant qu'ingénieur en chef. Certaines copies démontrent clairement un manque dans la capacité à prendre du recul.

## VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

Un sujet original qui ouvre des perspectives et permet donc d'apprécier la capacité d'innovation et d'adaptation des candidats.

Ce sujet ne présente pas un niveau technique très élevé, mais a l'intérêt d'associer un problème d'évolution des modes de transmission confrontée à la nécessité d'y faire face en maîtrisant les coûts de fonctionnement des services de collectivités territoriales.

Dans l'ensemble, le sujet a été bien perçu mais dans un rendu souvent quelconque. Manque de maîtrise dans le développement et la qualité de l'expression. On attend plus de clarté et de rigueur dans le contenu et même la présentation, y compris l'écriture.

Globalement, le niveau des candidats est moyen, peu de très bonnes copies.

## DÉPLACEMENTS ET TRANSPORTS

Sujet intéressant qui permettait de juger les connaissances des candidats, tant sur le domaine des déplacements que sur le fonctionnement des services.

Les copies sont globalement décevantes, le contenu des copies restant très peu enthousiasmant. Peu de candidats ont tenu compte des destinataires des notes, traduisant une mauvaise connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales.

Les propositions formulées manquent d'originalité et sont généralement peu opérationnelles.

## SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES

Sujet bien construit. Beaucoup d'éléments de contexte, y compris techniques, et une véritable réflexion à mener.

Une approche souvent trop théorique de la part des candidats et de graves inexactitudes sur des questions réputées connues.

Niveau très moyen, voire plutôt faible. D'une manière générale, les prestations sont tout juste acceptables de la part de cadres expérimentés.

## HYGIÈNE-LABORATOIRE-QUALITÉ DE L'EAU

Sujet d'actualité qui permet une sélection des candidats.

Des copies proches de la moyenne, mais intéressantes en termes de contenu.

## DÉCHETS ET ASSAINISSEMENT

Le sujet proposé est d'actualité, sa problématique correspond bien à l'épreuve d'assainissement et au niveau d'un ingénieur en chef. Il est complet et fait appel aux connaissances nécessaires décrites dans la note de cadrage.

Les candidats l'ont bien perçu et aucun élément n'était de nature à les induire en échec.

Le niveau des candidats est moyen. Des lacunes sur la connaissance générale des collectivités et de l'intercommunalité.

## SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Les copies sont d'un bon niveau, voire très bon.

## URBANISME

Pas d'observations générales.

## PAYSAGES ET ESPACES VERTS

Sujet et questions très bien énoncés. Documents clairs et abordables permettant aux candidats d'aborder la question 2 avec des exemples d'application pouvant être repris et laissant du temps pour développer une méthodologie attentive.

D'une façon générale, les candidats ont tendance à ne pas lire le sujet, donc à ne pas répondre aux questions posées. Le dossier a rarement été exploité dans son intégralité sur la partie 2, tendance à proposer des solutions avant d'avoir posé les questions ou proposé un cheminement permettant d'aboutir aux solutions.

Le niveau des candidats est moyen avec un manque de hauteur de vue.

## SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Sujet assez riche en contenu.

Dans l'ensemble quelques bonnes copies où l'effort du candidat dans sa structuration et sa présentation facilite grandement l'appréciation des éléments de fond.

Le niveau des candidats va de passable à bon. On voit clairement les candidats qui ont « préparé » l'épreuve.

## RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le sujet est d'actualité, intéressant et mettant en avant la capacité des candidats à avoir une analyse macro (stratégie, enjeux) et micro (technologique). Le sujet a laissé toute latitude aux candidats pour exprimer, composer et faire valoir leurs capacités à se positionner en stratégie.

Niveau globalement intéressant et correct. Un peu de difficultés à appréhender toutes les facettes du projet. Les candidats disposent pour la plupart, des connaissances essentielles.

## SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUES-TOPOGRAPHIE

Un sujet très accessible pour des candidats au concours interne d'ingénieur en chef.

Des copies décevantes. Le sujet n'était pas difficile et laissait la possibilité de valoriser son expérience, voire son imagination. Beaucoup de paraphrase ou de hors sujet. Langage souvent peu approprié.

De manière générale, on peut constater une insuffisance technique avérée chez les candidats.

Même avec un sujet aussi simple et de niveau quasiment d'ingénieur territorial, on ne peut que déplorer et constater que les candidats ne maîtrisent pas ou peu l'option de leur spécialité.

Le niveau des candidats va de faible à moyen voire « très moyen ».

## Épreuve facultative écrite de langue

### ANGLAIS

Les versions corrigées font apparaître un ensemble plutôt homogène. Le niveau de compréhension globale varie d'un candidat à l'autre mais la restitution en français est, dans l'ensemble, plutôt bonne, parfois excellente.

Le texte proposé est intéressant et bien choisi pour ce type de concours.

### ALLEMAND

Pas d'observations particulières.

### ITALIEN

Pas d'observations particulières.

## VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES

### 1) CONCOURS EXTERNE

#### Conversation avec le jury

- Quelle place pour les voitures en libre-service dans les villes ?
- L'agriculture péri-urbaine : un potentiel pour le territoire ?
- Motiver ses collaborateurs.
- La collecte des ordures ménagères et les rues en impasse : quelles adaptations nécessaires ?
- Pertinence du PPP (partenariat public privé) pour les collectivités ?
- Répartition des responsabilités entre élus et cadres dirigeants : votre avis.

- L'art dans l'espace public.
- Les domanialités en matière de réseau routier, quels en sont les gestionnaires ?
- Différence essentielle entre une Société Publique Locale et une SEM ?
- Les pollutions visuelles dans les entrées de ville, une fatalité ?
- La vidéo-protection est-elle une réponse sécuritaire ?
- La responsabilité civile et pénale de l'ingénieur en chef.
- Exploitation des réseaux d'assainissement : quels risques pour le personnel ?
- Le Dommage-Ouvrage, la Décennale, Cat.Nat, des mots qui vous parlent ?
- Les déchets encombrants, que faire, comment faire ?
- La prise en compte du handicap dans l'aménagement urbain.
- L'augmentation des dépenses de fonctionnement est-elle inéluctable ?
- Quels enjeux stratégiques pour la sécurisation et la conservation des données informatiques dans les collectivités territoriales ?
- Démocratie participative : outils et limites. Qu'est-ce qu'un agent attend d'un cadre supérieur ?
- Systèmes d'information et optimisation des ressources.
- Transition énergétique : pourquoi un débat ?
- L'intercommunalité : contrainte ou opportunité.
- Un système d'information géographique est-il utile ?
- Comment favoriser la biodiversité en ville ?
- La prise en compte des enjeux énergétiques : quels défis pour les collectivités ?

### Anglais

- Discovery of oldest human DNA in Spanish cave sheds light on evolution  
(Ian Sample, science correspondent, *The Guardian*, Wednesday 4 December 2013)
- Engineering Serendipity  
(*The New York Times*, March 6, 2013. By Quentin HARDY)
- Google targets big brand advertisers with "game-changing" technology  
(Mark Sweney, *The Observer*, Sunday 29 December 2013)
- How technology is changing our likes and loves  
(*The Telegraph*, Thursday 02 January 2014)
- Oscars of Science : Breakthrough Awards hands out \$21m to transform physicists into rockstars  
(*The Independent* - Friday 20 December 2013)
- Keep your mind on the road - Hands-free texting is more distracting to drivers than using a mobile phone  
(*The Economist*, June 22nd 2013 - From the print edition)
- China seeks to curb worst air pollution in 50 years  
(Jimmy Fung and Julian Hunt, *Guardian Professional*, Wednesday 18 December 2013)
- Fashion: do we care more about animal rights than the environment ?  
(Amy Du Fault, *Guardian Professional*, Wednesday 18 December 2013)
- Horsemeat dinner is served, courtesy of the mafia  
(Felicity Lawrence, *The Guardian*, Wednesday 18 December 2013)

### Allemand

- Der zensierte 3-D-Drucker  
(*ZEITONLINE* von Stefan Schmitt, 22. August 2013)

### Espagnol

- Petrobras salva la primera subasta de gas terrestre en Brasil. La falta de interés extranjero y la polémica por la oferta de bloques de gas no convencional en áreas terrestres marcan la concesión.  
(*EL PAIS* - Francho Barón - Río de Janeiro - 28 NOV 2013)

- A punto de cumplir 100 años, el Canal de Panamá rejuvenece la economía del país  
(*EL PAIS International* – María José González Rivas – 4 DIC 2013)
- Ahorro y mayor productividad : ventajas de la racionalización de horarios para empresas y trabajadores  
(*UNAI MEZCUA, ABC*, 27 de septiembre de 2013)

### Italien

- Inquinamento : “Un milione di bambini vive in aree a rischio salute”  
(di Stefania Divertito, *L'Espresso*, 19 novembre 2013)

## 2) CONCOURS INTERNE

### Conversation avec le jury

- Une Société Publique Locale d'Aménagement : pour quoi faire ?
- La mutualisation des services amène-t-elle toujours des économies d'échelle ?
- Les services techniques doivent-ils faire ou faire faire ?
- La politique de rénovation urbaine impulsée par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a-t-elle répondu aux objectifs fixés ?
- Démocratie représentative, démocratie participative.
- Évaluer, sanctionner, reconnaître ses collaborateurs.
- La fonction du cadre dans la gestion des conflits.
- La prise en compte des certifications en qualité environnementale dans la construction des bâtiments publics.
- Le management du risque et de la sécurité dans les équipements des collectivités.
- La valorisation des déchets et le tri sélectif.
- Les collectivités face à l'enjeu de la transition énergétique.
- Le handicap dans l'accessibilité aux bâtiments publics.
- Le principe de précaution.
- La place de l'ingénieur en chef dans l'équipe de direction.
- Éclairage public et nouvelles technologies.
- L'Architecte des Bâtiments de France : partenaire, passage obligé, conseil... ?
- Quelle différence fondamentale voyez-vous entre budget primitif et compte administratif ?
- La Commission d'Appel d'Offres d'un groupement de commande répond-elle à des règles de constitution ?

# DONNÉES STATISTIQUES

## VIII. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe 24 postes  
Concours interne 16 postes  
Soit un total de 40 postes

## IX. CANDIDATS INSCRITS

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	157	116	273
LYON	87	64	151
STRASBOURG	14	11	25
BORDEAUX	42	35	77
RENNES	40	36	76
MARTINIQUE	9	13	22
LA RÉUNION	19	6	25
TOTAL	368	281	649

## X. CANDIDATS PRÉSENTS

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	70	79	149
LYON	45	39	84
STRASBOURG	8	8	16
BORDEAUX	18	29	47
RENNES	17	29	46
MARTINIQUE	3	10	13
LA RÉUNION	7	5	12
TOTAL	168	199	367

## XI. CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR

L'étude de la recevabilité des candidatures a été effectuée après les épreuves écrites par l'autorité organisatrice. Les candidats étaient informés, au moment de l'inscription, que l'administration se réservait le droit de leur retirer leur admission à concourir s'ils ne remplissaient pas les conditions requises.

	Candidats inscrits	Candidats présents	Candidats admis à concourir	Candidats non admis à concourir
Concours externe	368	168	156	12
Concours interne	281	199	196	3
<b>TOTAL</b>	<b>649</b>	<b>367</b>	<b>352</b>	<b>15</b>

• **Conditions requises pour concourir**

CONCOURS EXTERNE

	Candidats admis à concourir	% de répartition
Diplôme requis	47	30,1 %
Décision favorable de la commission d'équivalence de diplômes	35	22,4 %
Dispense de diplôme (3 enfants, sportifs de haut niveau)	74	47,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>156</b>	<b>100 %</b>

CONCOURS INTERNE

	Candidats admis à concourir
Ancienneté : 7 ans au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	196

• **Motifs de rejet au concours externe :**

- Absence du diplôme requis ou de décision favorable de la commission : 7
- Dossier incomplet : 5

• **Motif de rejet au concours interne :**

- Ancienneté insuffisante : 3

## XII. PROFIL DES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR

ÂGE

	Concours externe	Concours interne	TOTAL
- de 25 ans	1	0	1
25 - 29 ans	17	0	17
30 - 34 ans	26	24	50
35 - 39 ans	48	39	87
40 - 44 ans	30	66	96
45 - 49 ans	15	40	55
50 - 54 ans	12	19	31
55 - 59 ans	7	7	14
+ de 60 ans	0	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>156</b>	<b>196</b>	<b>352</b>

## SEXE

	Concours externe	Concours interne	TOTAL
Femmes	44	76	120
Hommes	112	120	232
<b>TOTAL</b>	<b>156</b>	<b>196</b>	<b>352</b>

## ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Concours externe	Concours interne	TOTAL
Alsace-Moselle	3	2	5
Aquitaine	11	9	20
Auvergne	4	2	6
Basse-Normandie	1	1	2
Bourgogne	3	3	6
Bretagne	8	11	19
Centre	3	3	6
Champagne-Ardenne	4	5	9
Corse	1	1	2
Franche-Comté	4	2	6
Haute-Normandie	2	2	4
Île-de-France	23	32	55
Languedoc-Roussillon	8	9	17
Limousin	0	3	3
Lorraine	3	5	8
Midi-Pyrénées	4	7	11
Nord-Pas-de-Calais	16	18	34
Pays de la Loire	6	14	20
Picardie	2	5	7
Poitou-Charentes	0	7	7
PACA	17	27	44
Rhône-Alpes	21	13	34
Guadeloupe	3	4	7
Martinique	3	4	7
La Réunion	5	5	10
Guyane	0	2	2
Mayotte	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>156</b>	<b>196</b>	<b>352</b>

## PRÉPARATION SUIVIE

	Concours externe	Concours interne
CNFPT	15	61
Autres	5	12
Pas de préparation	136	123
<b>TOTAL</b>	<b>156</b>	<b>196</b>

## ÉPREUVES ÉCRITES : CHOIX DES OPTIONS

Répartition des candidats admis à concourir au concours interne, selon le choix de l'option à l'écrit (2<sup>e</sup> épreuve)

Option	Nombre de candidats
Centres techniques	5
Construction et bâtiment	34
Déchets – Assainissement	15
Déplacements et transports	13
Hygiène – Laboratoire – Qualité de l'eau	2
Logistique et maintenance	7
Paysages et espaces verts	13
Réseaux et télécommunications	10
Sécurité du travail	3
Sécurité et prévention des risques	3
Systèmes d'information et de communication	19
Systèmes d'information géographiques – Topographie	3
Urbanisme	38
Voirie et réseaux divers	31
<b>TOTAL</b>	<b>196</b>

Répartition des candidats admis à concourir au concours interne, selon le choix de langue à l'écrit (3<sup>e</sup> épreuve facultative)

Langues vivantes	Nombre de candidats
Allemand	1
Anglais	17
Italien	2
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>

## NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
Non renseigné	5	2	7
BEPC	2	0	2
BAC	1	3	4
Bac + 2	6	8	14
Bac + 3	3	4	7
Bac + 4	7	9	16
Au-delà de Bac + 4	132	170	302
<b>TOTAL</b>	<b>156</b>	<b>196</b>	<b>352</b>

## XIII. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

### 1) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVE PAR LES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR

#### Concours externe : rédaction d'une note (coef. 5)

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	8,88	12,44	12,96
Note maximum	16	16	16
Note minimum	3	10,50	10,75
Note > 10	43	43	12

#### Concours interne : rédaction d'une note (coef. 5)

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	8,33	12,27	13,31
Note maximum	16	16	16
Note minimum	0	8,5	10
Note > 10	50	28	10

#### Concours interne : analyse d'un document (coef. 4)

##### OPTION : CONSTRUCTION ET BÂTIMENT

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10,62	14	15
Note maximum	15	15	15
Note minimum	0	12,50	15
Note > 10	21	5	2

##### OPTION : CENTRES TECHNIQUES

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	11,70	14	14
Note maximum	14	14	14
Note minimum	10	14	14
Note > 10	4	1	1

##### OPTION : LOGISTIQUE ET MAINTENANCE

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	11,67	14	-
Note maximum	14,50	14	-
Note minimum	9,25	14	-
Note > 10	5	1	-

OPTION : VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10,16	15,87	17
Note maximum	17	17	17
Note minimum	4	14	17
Note > 10	14	4	1

OPTION : DÉPLACEMENTS ET TRANSPORTS

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,56	12	-
Note maximum	14	13	-
Note minimum	5	11	-
Note > 10	6	2	-

OPTION : SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	8,16	-	-
Note maximum	9,50	-	-
Note minimum	6,50	-	-
Note > 10	0	-	-

OPTION : HYGIÈNE – LABORATOIRES – QUALITÉ DE L'EAU

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	11	9,50	9,50
Note maximum	12,50	9,50	9,50
Note minimum	9,50	9,50	9,50
Note > 10	1	0	0

OPTION : DÉCHETS – ASSAINISSEMENT

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10,32	13	-
Note maximum	16	14	-
Note minimum	5	12	-
Note > 10	8	2	-

OPTION : SÉCURITÉ DU TRAVAIL

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	14,08	14	-
Note maximum	15,50	14	-
Note minimum	12,75	14	-
Note > 10	3	1	-

OPTION : URBANISME

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10,45	13,27	12,33
Note maximum	15	15	13
Note minimum	6,50	11,75	12
Note > 10	21	10	3

OPTION : PAYSAGES – ESPACES VERTS

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,78	12	12
Note maximum	16,50	12,50	12,50
Note minimum	4,75	11,50	11,50
Note > 10	6	2	2

OPTION : SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,56	11,25	9
Note maximum	15	13,50	9
Note minimum	4	9	9
Note > 10	8	1	0

OPTION : RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10,85	15,75	-
Note maximum	15,75	15,75	-
Note minimum	4	15,75	-
Note > 10	6	1	-

OPTION : SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUES – TOPOGRAPHIE

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	8,41	-	-
Note maximum	11	-	-
Note minimum	7	-	-
Note > 10	1	-	-

## 2) RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ

- 52,50 points pour le **concours externe**, soit une moyenne de 10,50 sur 20  
=> 43 candidats admissibles.
- 106,50 points pour le **concours interne**, soit une moyenne de 11,83 sur 20  
=> 32 candidats admissibles.

## XIV. CANDIDATS ADMISSIBLES

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	25	11	36
LYON	10	11	21
STRASBOURG	0	1	1
BORDEAUX	3	3	6
RENNES	3	4	7
LA RÉUNION	2	2	4
MARTINIQUE	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>32</b>	<b>75</b>

## XV. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES

CONDITIONS D'ACCÈS (CONCOURS EXTERNE)

	Candidats admissibles	% de répartition
Diplôme requis	17	39,5 %
Décision favorable de la commission d'équivalence de diplômes	6	14,0 %
Dispense de diplôme (3 enfants, sportifs de haut niveau)	20	46,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>100 %</b>

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	-	-	-
25 - 29 ans	8	-	8
30 - 34 ans	7	9	16
35 - 39 ans	15	7	22
40 - 44 ans	6	10	16
45 - 49 ans	2	3	5
50 - 54 ans	5	2	7
55 - 59 ans	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>32</b>	<b>75</b>

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
FEMMES	18	16	34
HOMMES	25	16	41
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>32</b>	<b>75</b>

## ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
Aquitaine	2	-	2
Auvergne	1	1	2
Basse-Normandie	-	1	1
Bourgogne	-	1	1
Bretagne	-	1	1
Centre	1	-	1
Champagne-Ardenne	1	-	1
Franche-Comté	4	-	4
Haute-Normandie	1	-	1
Île-de-France	10	7	17
Languedoc-Roussillon	2	1	3
Limousin	-	1	1
Lorraine	-	1	1
Midi-Pyrénées	1	-	1
Nord-Pas-de-Calais	7	2	9
Pays de la Loire	2	2	4
Picardie	2	-	2
Poitou-Charentes	-	2	2
Paca	3	5	8
Rhône-Alpes	4	5	9
Guadeloupe	-	-	-
Martinique	-	-	-
Mayotte	1	-	1
La Réunion	1	2	3
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>32</b>	<b>75</b>

## PRÉPARATION SUIVIE

	Externe	Interne	TOTAL
Préparation	5	25	30
Pas de préparation	38	7	45
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>32</b>	<b>75</b>

## ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)

	Externe	Interne	TOTAL
<b>CNFPT</b>	4	22	<b>26</b>
<b>Autres</b>	1	3	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>25</b>	<b>30</b>

## NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
<b>Non renseigné</b>	3	-	<b>3</b>
<b>Bac + 2/3</b>	-	1	<b>1</b>
<b>Bac + 4</b>	2	-	<b>2</b>
<b>Au-delà de Bac + 4</b>	38	31	<b>69</b>
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>32</b>	<b>75</b>

## XVI. ÉPREUVES D'ADMISSION

### 1) RÉPARTITION DES CANDIDATS PRÉSENTS SELON LEURS CHOIX DE MATIÈRES

#### CONCOURS EXTERNE

ÉPREUVE ORALE FACULTATIVE D'ADMISSION	
Matières	Nombre de candidats
Allemand	1
Anglais	26
Espagnol	3
Italien	1
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>

#### CONCOURS INTERNE

ÉPREUVE ÉCRITE FACULTATIVE D'ADMISSION	
Matières	Nombre de candidats
Allemand	1
Anglais	17
Italien	1
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>

## 2) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVE

### CONCOURS EXTERNE

CONVERSATION AVEC LE JURY (coef. 5)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8,77	13,83
Note maximum	18	18
Note minimum	1	9
Note supérieure à 10	13	11

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ALLEMAND FACULTATIVE (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	13	-
Note maximum	13	-
Note minimum	13	-
Note supérieure à 10	1	-

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ANGLAIS FACULTATIVE (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,63	13,81
Note maximum	19,50	19,50
Note minimum	7	9
Note supérieure à 10	21	6

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ESPAGNOL FACULTATIVE (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	14,67	17
Note maximum	17	17
Note minimum	13	17
Note supérieure à 10	3	1

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ITALIEN FACULTATIVE (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	6	6
Note maximum	6	6
Note minimum	6	6
Note supérieure à 10	0	0

## CONCOURS INTERNE

CONVERSATION AVEC LE JURY (coef. 5)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	10,18	13,72
Note maximum	16	16
Note minimum	6	10
Note supérieure à 10	12	10

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ALLEMAND FACULTATIVE (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	13,50	13,50
Note maximum	13,50	13,50
Note minimum	13,50	13,50
Note supérieure à 10	1	1

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ANGLAIS FACULTATIVE (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,85	9,25
Note maximum	16,50	16,50
Note minimum	7	7
Note supérieure à 10	7	2

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ITALIEN FACULTATIVE (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	17	-
Note maximum	17	-
Note minimum	17	-
Note supérieure à 10	1	-

### 3) MOYENNE GÉNÉRALE PAR CONCOURS

	Admissibles	Lauréats
Externe	11,25	12,72
Interne	13,14	12,15

### 4) RÉSULTATS D'ADMISSION

**118,75 points** soit une moyenne de **11,87 / 20** pour le **concours externe**  
Soit **12 candidats admis**

**169 points** soit une moyenne de **12,07 / 20** pour le **concours interne**  
Soit **11 candidats admis**

## XVII. LAURÉATS

### 1) CONDITIONS D'ACCÈS

	Nombre de lauréats	% de répartition
Diplôme requis	5	41,7 %
Décision favorable de la commission d'équivalence de diplômes	-	-
Dispense de diplôme (3 enfants, sportifs de haut niveau)	7	58,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>100 %</b>

### 2) RÉPARTITION DES CANDIDATS SELON LEURS CHOIX DE MATIÈRES

#### CONCOURS EXTERNE

ÉPREUVE ORALE FACULTATIVE D'ADMISSION	
Matières	Nombre de candidats
Anglais	8
Espagnol	1
Italien	1
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>

#### CONCOURS INTERNE

Option	Nombre de candidats
Centres techniques	1
Construction et bâtiment	2
Déchets – Assainissement	-
Déplacements et transports	-
Hygiène – Laboratoire – Qualité de l'eau	1
Logistique et maintenance	-
Paysages et espaces verts	2
Réseaux et télécommunications	-
Sécurité du travail	-
Sécurité et prévention des risques	-
Systèmes d'information et de communication	1
Systèmes d'information géographiques – Topographie	-
Urbanisme	3
Voirie et réseaux divers	1
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>

ÉPREUVE ÉCRITE FACULTATIVE D'ADMISSION	
Matières	Nombre de candidats
Allemand	1
Anglais	8
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>

## XVIII. PROFIL DES LAURÉATS

### ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	-	-	-
25 – 29 ans	1	-	1
30 – 34 ans	2	2	4
35 – 39 ans	6	4	10
40 – 44 ans	1	3	4
45 – 49 ans	-	2	2
50 – 54 ans	2	-	2
55 – 59 ans	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>23</b>

### SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
FEMMES	5	6	11
HOMMES	7	5	12
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>23</b>

## ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
Aquitaine	1	-	1
Auvergne	-	1	1
Bretagne	-	1	1
Île-de-France	2	1	3
Languedoc-Roussillon	1	1	2
Limousin	-	1	1
Nord-Pas-de-Calais	1	1	2
Pays de la Loire	1	-	1
Paca	1	1	2
Picardie	1	-	1
Poitou-Charentes	-	1	1
Rhône-Alpes	4	3	7
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>23</b>

## PRÉPARATION SUIVIE

	Externe	Interne	TOTAL
Préparation	2	9	11
Pas de prépa	10	2	12
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>23</b>

## ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION

	Externe	Interne	TOTAL
CNFPT	2	7	9
Non renseigné	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>9</b>

## NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
Non renseigné	1	-	1
Au-delà de Bac + 4	11	11	22
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>23</b>

---

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12  
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01  
[WWW.CNFPT.FR](http://WWW.CNFPT.FR)

*Certification ISO 9001/2008*  
*Élaboration et organisation*  
*des concours A+*  
*par le CNFPT*

